

**SYNDICAT MIXTE DU GRAND LEGUE**  
**Comité syndical du 13 décembre 2019**

Envoyé en préfecture le 19/12/2019  
Reçu en préfecture le 20/12/2019  
Affiché le  
ID : 022-200041648-20191213-2019\_III\_001-DE

**DELIBERATION 2019-III-001**

**Installation d'un nouveau membre**  
**Remplacement des postes vacants pour la Vice-Présidence et la CAO**

Date de la convocation : 3 décembre 2019  
Nombre de voix des membres en exercice : 12 voix

L'an deux mille dix-neuf, le treize décembre, les membres du Comité syndical du Grand Légué, dûment convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département (Saint-Brieuc).

Étaient présents :

*Pour le Département des Côtes d'Armor* : M. Gérard BLEGEAN, M. Alain CADEC, Mme Nadège LANGLAIS, Mme Monique LE VEE, M. Christian PROVOST.

*Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération* : M. Jean-Marie MOUNIER.

*Pour le Conseil Régional de Bretagne* : Mme Sylvie GUIGNARD, Mme Gaëlle NIQUE.

Absents représentés : M. Jean-Yves DE CHAISEMARTIN a donné pouvoir à M. Alain CADEC,  
M. Bruno JONCOUR a donné pouvoir à M. Jean Marie MOUNIER.

Absents excusés : M. Ronan KERDRAON (St Brieuc Armor Agglomération),  
M. Thierry BURLOT, M. Philippe HERCOUET (Conseil régional).

Mme GAUTIER, payeuse départementale, assistait à la séance.

Après avoir installé M. Philippe HERCOUET, désigné par la Région Bretagne comme remplaçant de M. Pierre KARLESKIND, Monsieur le Président propose aux membres du Comité de réattribuer les sièges laissés vacants, à savoir la fonction de Vice-président, et un poste de suppléant au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour le poste de Vice-président, M. Philippe HERCOUET est présenté comme candidat.  
Le résultat du vote est le suivant : M. Philippe HERCOUET est élu Vice-président à l'unanimité.

Pour le poste de membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres, M. Philippe HERCOUET est présenté comme candidat.  
Le résultat du vote est le suivant : M. Philippe HERCOUET est élu membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offre à l'unanimité.

Vu le rapport n°2019-III-001 présenté par M. le Président du syndicat mixte ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°19\_DAJCP\_SA\_03 du conseil régional de Bretagne du 21 juin 2019 procédant aux désignations dans les organismes extérieurs ;

Vu les éléments présentés ci dessus.

**Monsieur Philippe HERCOUET est déclaré Vice-président du Syndicat mixte du Grand Légué et membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres.**

*ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ*

**Le Président du syndicat mixte**

M. Alain CADEC

